



Assignation à comparaître à la demande du syndicat FO

Faisant suite à la décision de justice du 6 janvier 2012 rendue par le tribunal de Grande Instance de Pontoise interdisant à la société Bricorama France, sous astreinte, d'employer des salariés le dimanche dans ses 32 magasins de la région parisienne, sauf dérogation administrative, le syndicat FO a assigné Bricorama France d'avoir à comparaître le 6 juillet 2012 en vue d'obtenir la liquidation des astreintes provisoires et ce pour un montant de 19.530.000 euros.

Le syndicat FO demande également que l'astreinte soit portée de 30.000 euros à 60.000 euros par dimanche en infraction et par établissement, puis au-delà de 6 mois à 90.000 euros.

Il est rappelé que Bricorama estime déraisonnables les demandes du syndicat FO et a fait appel de la décision du 6 janvier 2012. Dans ces conditions, il est difficile de mesurer précisément les impacts financiers du jugement du 6 janvier 2012 et de cette nouvelle assignation à comparaître.

Cependant, Bricorama estime que dans l'hypothèse où elle serait amenée à fermer la totalité de ses magasins de la région parisienne le dimanche, cela pourrait se traduire, d'une part, par une baisse de son résultat net en France de l'ordre de 4,5 millions d'euros et d'autre part, par un impact direct sur l'emploi de 300 à 400 salariés.

Bricorama continue à travailler à l'obtention de dérogations administratives. Ainsi Bricorama, avec ses conseils, met en œuvre tous moyens pour mettre un terme à ce qu'elle estime constituer une distorsion de concurrence caractérisée et être en droit, comme la plupart de ses grands concurrents directs, d'ouvrir et d'exploiter ses magasins le dimanche.

Contact Presse :

FTI Consulting Strategic Communications +33 1 47 03 68 10

Yannick DUVERGE – yannick.duverge@fticonsulting.com

Louis SILVESTRE – louis.silvestre@fticonsulting.com

Guillaume FOUCAULT – guillaume.foucault@fticonsulting.com

Contact: Christian ROUBAUD - Tél. 01 77 61 55 09

www.bricorama.fr

Nyse Alternext ISIN : FR 000 0054421

ALBRI
LISTED
NYSE
ALTERNEXT

BRICORAMA

Siège: 21 a boulevard Jean Monnet – 94357 VILLIERS SUR MARNE CEDEX
Société Anonyme au capital social de 31.106.715 € - RCS CRETEIL 957 504 608 - APE 7010Z
www.bricorama.fr